

**Fondation Olo**  
**États financiers**  
**au 31 mars 2024**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 17
Annexes	18



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
Fondation Olo

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Olo (ci-après « la Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 22 mai 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122190

# Fondation Olo

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

				2024	2023
	Aliments et ressources pour les familles	Appui aux intervenantes et partenaires	Gouvernance et activités philanthropiques	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>					
Produits dédiés aux programmes					
Apports des membres (note 4)	45 146	6 515		51 661	108 193
Subvention – gouvernement du Canada	1 384 798			1 384 798	1 384 798
Subventions – gouvernement du Québec	320 400		1 850 000	2 170 400	850 000
Apports sous forme de services (note 4)	33 254			33 254	40 604
	<u>1 783 598</u>	<u>6 515</u>	<u>1 850 000</u>	<u>3 640 113</u>	<u>2 383 595</u>
Dons et activités philanthropiques (note 4)					
Dons	40 425		1 398 776	1 439 201	1 087 196
Activités de financement			572 134	572 134	476 519
	<u>40 425</u>	<u>-</u>	<u>1 970 910</u>	<u>2 011 335</u>	<u>1 563 715</u>
Autres produits					
Cotisations des membres (note 4)			571 350	571 350	522 120
Produits nets de placements (note 5)			328 408	328 408	204 041
Autres	1 491		2 955	4 446	6 256
	<u>1 491</u>	<u>-</u>	<u>902 713</u>	<u>904 204</u>	<u>732 417</u>
	<u>1 825 514</u>	<u>6 515</u>	<u>4 723 623</u>	<u>6 555 652</u>	<u>4 679 727</u>
Charges					
Coûts directs des services rendus (annexe A)	2 433 520	47 006		2 480 526	2 541 136
Frais de fonctionnement (annexe B)	601 213	639 525	759 415	2 000 153	1 899 636
Communications	26 879	23 906	113 848	164 633	146 162
Activités de financement			146 377	146 377	114 925
Contributions à des partenaires	40 425			40 425	
	<u>3 102 037</u>	<u>710 437</u>	<u>1 019 640</u>	<u>4 832 114</u>	<u>4 701 859</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<u>(1 276 523)</u>	<u>(703 922)</u>	<u>3 703 983</u>	<u>1 723 538</u>	<u>(22 132)</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## Fondation Olo

### Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

				<u>2024</u>	<u>2023</u>
	<u>Affecté – réserve pour coupons alimentaires</u>	<u>Affecté – réserve « Démarche impact 2023-2028 »</u>	<u>Affecté – réserve pour le soutien d'initiatives locales</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	<b>2 796 320</b>	<b>131 566</b>		<b>679 095</b>	<b>3 606 981</b>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges				<b>1 723 538</b>	<b>1 723 538</b>
Affectations d'origine interne (note 13)					<b>(22 131)</b>
Utilisation de l'exercice	<b>(1 276 523)</b>	<b>(22 903)</b>		<b>1 299 426</b>	
Affectation pour les activités courantes	<b>2 276 523</b>	<b>91 337</b>	<b>400 000</b>	<b>(2 767 860)</b>	
Solde à la fin	<b><u>3 796 320</u></b>	<b><u>200 000</u></b>	<b><u>400 000</u></b>	<b><u>934 199</u></b>	<b><u>5 330 519</u></b>
					<b><u>3 606 982</u></b>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## Fondation Olo

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 723 538	(22 132)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	10 158	20 797
Variation nette de la juste valeur de placements	<u>(55 352)</u>	<u>(67 887)</u>
	1 678 344	(69 222)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés à long terme (note 6)	<u>1 663 999</u>	<u>73 427</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>3 342 343</u>	<u>4 205</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Placements	(6 203 015)	(1 577 879)
Cession de placements	3 035 948	300 428
Immobilisations corporelles	<u>(6 976)</u>	<u>(7 470)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(3 174 043)</u>	<u>(1 284 921)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>168 300</b>	<b>(1 280 716)</b>
Encaisse au début	<u>1 437 927</u>	<u>2 718 643</u>
Encaisse à la fin	<u>1 606 227</u>	<u>1 437 927</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Fondation Olo

## Situation financière

au 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	1 606 227	1 437 927
Placements (note 7)	1 300 000	
Apports à recevoir et autres créances (note 8)	267 846	249 877
Stocks (note 9)	172 492	201 547
Frais payés d'avance	17 040	25 634
	<u>3 363 605</u>	<u>1 914 985</u>
Long terme		
Dépôts	19 868	19 868
Placements (note 7)	7 357 757	5 435 338
Immobilisations corporelles (note 10)	7 134	10 316
	<u>10 748 364</u>	<u>7 380 507</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 11)	3 878 245	3 728 101
Apports reportés (note 12)	1 339 600	45 425
	<u>5 217 845</u>	<u>3 773 526</u>
Long terme		
Apports reportés (note 12)	200 000	
	<u>5 417 845</u>	<u>3 773 526</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Affecté d'origine interne		
Réserve pour coupons alimentaires (note 13)	3 796 320	2 796 320
Réserve « Démarche impact 2023-2028 » (note 13)	200 000	131 566
Réserve pour le soutien d'initiatives locales (note 13)	400 000	
Non affecté	934 199	679 095
	<u>5 330 519</u>	<u>3 606 981</u>
	<u>10 748 364</u>	<u>7 380 507</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# Fondation Olo

## Notes complémentaires

au 31 mars 2024

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE LA FONDATION**

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)*, est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Fondation a comme mission de donner une chance égale aux familles de mettre au monde des bébés en santé et d'acquérir de saines habitudes alimentaires tôt dans la vie. Elle agit dans les 1 000 premiers jours de vie de l'enfant, de la grossesse jusqu'à ses deux ans, une période cruciale pour son développement. Toutes ses actions visent à abaisser trois barrières à la saine alimentation qui sont rencontrées par les familles : l'accès, principalement économique, aux aliments nutritifs, les connaissances en alimentation et les capacités de mobilisation. Son impact partout au Québec s'explique par sa collaboration avec les intervenantes du réseau de la santé et des services sociaux pour offrir le suivi Olo ainsi qu'avec les organisations de la communauté et les populations autochtones.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Constatation des produits**

##### *Apports*

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les promesses de dons sont comptabilisées si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, la Fondation constate les apports reçus sous forme de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces services pour son fonctionnement régulier. La Fondation reçoit des services liés à ses activités de gestion et d'impression de coupons Olo qui sont comptabilisés à l'état des résultats au poste Apports sous forme de services.

##### *Cotisations des membres*

Les produits provenant des cotisations des membres sont reportés et constatés de façon linéaire sur la durée des cotisations, conformément à la convention d'adhésion, aux montants fixés annuellement par le conseil d'administration et lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré.

# Fondation Olo

## Notes complémentaires

au 31 mars 2024

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### *Produits nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, la Fondation a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts ainsi que la participation au revenu net des fonds communs de placement.

Les produits nets de placements sont non grevés d'affectations d'origine externe et sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Évaluation des stocks**

Les stocks donnés à titre gratuit sont évalués au plus faible du coût et du coût de remplacement courant. Les autres stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

# Fondation Olo

## Notes complémentaires

au 31 mars 2024

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

#### *Amortissement*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Améliorations locatives	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Mobilier et agencements	5 ans

#### *Réduction de valeur*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

#### Ventilation des charges

La Fondation exerce trois types d'activités, à savoir la distribution d'aliments et de ressources pour les familles, l'appui aux intervenantes et partenaires, et la gouvernance et activités philanthropiques. Certains frais de fonctionnement, qui sont communs à l'administration et à chacune des activités, sont pris en charge par la Fondation.

La Fondation ventile une partie des frais de fonctionnement entre ses différentes activités (voir l'annexe B) selon des clés de répartition qu'elle a jugées adaptées à chaque type de charges et qu'elle utilise avec constance année après année. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, la Fondation a réparti les frais d'hébergement informatique et les honoraires professionnels de soutien informatique en plus des salaires et charges sociales ainsi que le loyer. Ces frais de fonctionnement sont ventilés selon les clés de répartition suivantes :

- Salaires et charges sociales : au prorata du temps passé à travailler sur les différents projets;
- Loyer, frais d'hébergement informatique et honoraires professionnels de soutien informatique : au prorata de la ventilation calculée sur les salaires et charges sociales.

Les charges de loyer et les frais d'hébergement informatique sont comptabilisés au poste Frais de bureau et télécommunications à l'annexe B. Les honoraires professionnels de soutien informatique sont présentés au poste Honoraires professionnels à l'annexe B.

**Fondation Olo**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2024

**3 - DISTRIBUTION DE COUPONS OLO AUX MEMBRES**

Au cours de l'exercice, la Fondation a distribué à ses membres des coupons Olo ayant une valeur de 3 173 963 \$ (2 873 715 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2023). Ce montant inclut les coupons émis à la suite de l'obtention de la subvention du gouvernement du Canada au montant de 1 384 798 \$ (1 384 798 \$ au 31 mars 2023) et de la subvention du gouvernement du Québec de 320 400 \$, les apports des membres de 45 146 \$ (101 592 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2023) et le solde, soit 1 423 619 \$ (1 383 340 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2023), qui a été financé par l'actif net affecté – réserve pour coupons alimentaires de la Fondation.

**4 - PRODUITS**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Produits dédiés aux programmes – apports des membres		
Centres intégrés et centre régional de santé et de services sociaux (CISSS) et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)	39 537	102 692
Organismes sans but lucratif	<u>12 124</u>	<u>5 501</u>
	<u>51 661</u>	<u>108 193</u>
Produits dédiés aux programmes – apports sous forme de services		
Entreprises	<u>33 254</u>	<u>40 604</u>
Dons et activités philanthropiques		
Entreprises	1 136 751	895 067
Particuliers	83 898	74 088
Députation	37 025	53 625
Organismes sans but lucratif	<u>753 661</u>	<u>540 845</u>
	<u>2 011 335</u>	<u>1 563 625</u>
Autres produits – cotisations des membres		
CISSS et CIUSSS	559 142	510 565
Organismes sans but lucratif	<u>12 208</u>	<u>11 555</u>
	<u>571 350</u>	<u>522 120</u>

**Fondation Olo**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2024

**5 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variation de la juste valeur	105 586	67 887
Participation au revenu net des fonds communs de placement	<u>54 353</u>	<u>19 477</u>
	159 939	87 364
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts	<u>168 469</u>	<u>116 677</u>
	<u><u>328 408</u></u>	<u><u>204 041</u></u>

**6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

La variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés à long terme se détaille comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Apports à recevoir et autres créances	(17 969)	(8 076)
Stocks	29 055	(21 054)
Frais payés d'avance	8 594	(10 414)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	150 144	162 971
Apports reportés	1 294 175	(50 000)
Apports reportés à long terme	<u>200 000</u>	
	<u><u>1 663 999</u></u>	<u><u>73 427</u></u>

**7 - PLACEMENTS**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Placements à court terme		
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placement garanti, taux variant de 1,22 % à 5,2 %, échéant entre juillet 2024 et septembre 2024	<u>1 300 000</u>	<u>-</u>
Placements à long terme		
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placement garanti, taux variant de 1,19 % à 5,65 % (taux variant de 0,97 % à 4,93 % au 31 mars 2023), échéant entre juillet 2024 et janvier 2029	5 999 713	4 171 040
Placements évalués à la juste valeur		
Fonds communs de placement		
Marché monétaire	3 555	23 832
Actions	629 316	632 111
Autres	<u>725 173</u>	<u>608 355</u>
	<u>1 358 044</u>	<u>1 264 298</u>
	<u><u>7 357 757</u></u>	<u><u>5 435 338</u></u>

**Fondation Olo**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2024

**8 - APPORTS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Apports à recevoir		
Apports des membres à recevoir (a)	36 120	83 260
Promesses de dons à recevoir (b)	18 151	
Cotisations des membres à recevoir (a)	42 577	
Intérêts courus	110 497	62 612
Taxes de vente à recevoir	57 961	102 700
Autres	2 540	1 305
	<u>267 846</u>	<u>249 877</u>

(a) Au 31 mars 2024, deux membres représentent respectivement 39 % et 28 % du total des apports des membres à recevoir et des cotisations des membres à recevoir (un membre représentait 45 % du total des apports des membres à recevoir au 31 mars 2023).

(b) Au 31 mars 2024, un donateur représente 100 % du total des promesses de dons à recevoir (néant au 31 mars 2023).

**9 - STOCKS**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Stocks donnés à titre gratuit	138 465	154 912
Stocks de produits finis	34 027	46 635
	<u>172 492</u>	<u>201 547</u>

Le montant des stocks comptabilisé en charges de l'exercice totalise 110 208 \$ (128 666 \$ en 2023) et est présenté dans les coûts directs des services rendus à l'état des résultats.

**10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	Coût	Valeur comptable nette
	\$	\$
Améliorations locatives	32 120	1 223
Équipement informatique	125 360	7 453
Mobilier et agencements	52 069	1 640
	<u>209 549</u>	<u>10 316</u>

**Fondation Olo**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2024

**11 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	<b>3 700 094</b>	3 570 374
Salaires à payer	<b>178 151</b>	157 727
	<b><u>3 878 245</u></b>	<b><u>3 728 101</u></b>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 24 809 \$ au 31 mars 2024 (21 061 \$ au 31 mars 2023).

**12 - APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent les apports liés aux dons, aux activités philanthropiques et aux subventions gouvernementales non utilisés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir les frais de fonctionnement des prochains exercices. Les variations survenues dans les soldes des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2024</u>		<u>2023</u>
	<u>Dons et activités philanthropiques</u>	<u>Subvention du gouvernement du Québec</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
Solde au début	<b>45 425</b>		95 425
Montant constaté aux résultats	<b>(45 425)</b>	<b>(320 400)</b>	(80 000)
Montant encaissé	<b>60 000</b>	<b>1 800 000</b>	30 000
Solde à la fin	<b>60 000</b>	<b>1 479 600</b>	45 425
Portion à long terme		<b>200 000</b>	
	<b><u>60 000</u></b>	<b><u>1 279 600</u></b>	<b><u>45 425</u></b>

**13 - ACTIF NET AFFECTÉ**

**Réserve pour coupons alimentaires**

Au cours de l'exercice, un montant de 1 276 523 \$ d'actif net affecté – réserve pour coupons alimentaires a été viré à l'actif net non affecté (1 505 448 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2023) pour pourvoir aux dépenses de l'activité « Aliments et ressources pour les familles ».

À la fin de l'exercice, le conseil d'administration a affecté une somme de 2 276 523 \$ de l'actif net non affecté à l'actif net affecté – réserve pour coupons alimentaires (1 505 448 \$ au 31 mars 2023) afin de répondre aux activités courantes relatives à l'activité « Aliments et ressources pour les familles », étant compris que la Fondation a maintenant une offre d'aliments pour la portion postnatale du suivi Olo en plus de la portion prénatale.

**Réserve « Démarche impact 2023-2028 »**

Au cours de l'exercice, un montant de 22 903 \$ d'actif net affecté – réserve pour « Démarche impact 2023-2028 » a été viré à l'actif net non affecté (18 434 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2023) pour pourvoir aux dépenses du programme « Démarche impact 2023-2028 ».

# Fondation Olo

## Notes complémentaires

au 31 mars 2024

---

### **13 - ACTIF NET AFFECTÉ (suite)**

À la fin de l'exercice, le conseil d'administration a affecté une somme de 91 337 \$ de l'actif net non affecté à l'actif net affecté – « Démarche impact 2023-2028 ».

### **Réserve pour le soutien d'initiatives locales**

À la fin de l'exercice, le conseil d'administration a affecté une somme de 400 000 \$ de l'actif net non affecté à l'actif net affecté – réserve pour le soutien d'initiatives locales, lesquelles pourront être déployées par des organisations de la communauté ou des équipes de périnatalité du réseau de la santé et des services sociaux en réponse aux besoins additionnels des familles dans les différentes régions du Québec.

### **14 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

En juin 2010, la Fondation a adopté un régime complémentaire de retraite à cotisations déterminées (ci-après « le régime »). Selon les termes de ce régime, les employés doivent verser une cotisation salariale correspondant à un montant compris entre 2 % et 5 % de leur salaire de base. Les employés peuvent également choisir de verser une contribution volontaire au régime. La Fondation contribue au régime pour un montant équivalant à la contribution salariale des employés. La contribution de la Fondation pour l'exercice est de 71 031 \$ (54 142 \$ en 2023).

### **15 - RISQUES FINANCIERS**

#### **Risque de crédit**

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

Certains placements en fonds communs de placement exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

#### **Risque de marché**

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

#### *Risque de taux d'intérêt*

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les certificats de placement garanti portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Certains placements en fonds communs de placement exposent indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt.

# Fondation Olo

## Notes complémentaires

au 31 mars 2024

---

### **15 - RISQUES FINANCIERS (suite)**

#### *Risque de prix autre*

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

### **16 - ENGAGEMENT**

La Fondation s'est engagée, d'après un contrat de location échéant le 31 mars 2029, à verser une somme de 393 145 \$ pour un local. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 76 215 \$ en 2025, à 77 422 \$ en 2026, à 78 629 \$ en 2027, à 79 836 \$ en 2028 et à 81 043 \$ en 2029. Ce contrat de location comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de trois ans dont la Fondation pourra se prévaloir en donnant un préavis de neuf mois.

# Fondation Olo

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

				<b>2024</b>	<b>ANNEXE A</b> 2023
	Aliments et ressources pour les familles	Appui aux intervenantes et partenaires	Gouvernance et activités philanthropiques	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>COÛTS DIRECTS DES SERVICES RENDUS</b>					
Coûts des aliments distribués	2 268 077			2 268 077	2 294 637
Frais de développement des outils et des ressources	66 303	10 116		76 419	75 437
Production d'outils et de ressources	53 766	36 890		90 656	108 070
Gestion des stocks et expédition	45 374			45 374	62 992
	<b>2 433 520</b>	<b>47 006</b>	-	<b>2 480 526</b>	<b>2 541 136</b>
				<b>2024</b>	<b>ANNEXE B</b> 2023
	Aliments et ressources pour les familles	Appui aux intervenantes et partenaires	Gouvernance et activités philanthropiques	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>					
Salaires et charges sociales	546 732	579 836	528 599	1 655 167	1 570 125
Honoraires professionnels	13 790	16 186	108 622	138 598	137 300
Frais de bureau et télécommunications	34 545	35 550	66 735	136 830	137 015
Déplacements et comités	451	4 787	12 958	18 196	16 640
Formation	5 695	3 166	27 172	36 033	12 766
Frais de cartes de crédit et frais bancaires			5 171	5 171	4 993
Amortissement des immobilisations corporelles			10 158	10 158	20 797
	<b>601 213</b>	<b>639 525</b>	<b>759 415</b>	<b>2 000 153</b>	<b>1 899 636</b>